



Gouvernorat des Plateaux

Le général Manganawè a l'occasion de continuer à servir son pays

Après sa nomination le 23 août 2024 par le chef de l'État Faure Gnassingbé, le nouveau gouverneur de la région des Plateaux, le général Dadjia Manganawè, a officiellement pris fonction le mercredi 13 novembre 2024 à Atakpamé. C'était lors d'une cérémonie officielle présidée par le ministre de l'Administration territoriale ...



PAGE 3

SPORT



Éliminatoires CAN 2025

Le Togo éliminé, premier échec de Nibombé Daré

Grosse désillusion pour le Togo, éliminé de la course à la CAN 2025, après sa défaite (1-0), face au Liberia, ce mercredi 13 novembre à Monrovia. Déjà éliminé avant le coup d'envoi, le Liberia a joué pour sauver l'honneur, contrairement au Togo qui a débuté la rencontre avec l'objectif d'une obligation ...

PAGE 9

CULTURE



3ème édition de «La fabrique de fictions»

Un rendez-vous d'écritures et de créations théâtrales

La troisième édition du festival « La fabrique de fictions », se tiendra du 15 au 22 novembre 2024 à Lomé. Il s'agira des rencontres d'écritures et de créations théâtrales, écrites par quatre auteurs, dont ...

PAGE 11

ECONOMIE

Transport aérien

La Cedeao adopte une stratégie régionale pour réduire les prix des vols dès janvier 2026

La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) veut bousculer la donne du transport aérien ...

PAGE 5



CoP 29

Ilham Aliyev exprime son attachement aux relations entre Bakou et Lomé

Le mercredi 13 novembre 2024, le président de la République Faure Gnassingbé s'est entretenu avec son homologue azerbaïdjanais, Ilham Aliyev à Bakou. Les deux hommes ont eu ce tête-à-tête à l'occasion de la 29ème Conférence des Parties (CoP 29) à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

PAGE 3

DERNIERES HEURES

ENS Atakpamé : les candidats présélectionnés, convoqués le lundi 18 novembre

Le processus d'admission à l'École normale supérieure d'Atakpamé se poursuit. Les candidats présélectionnés à l'issue du dernier recrutement, sont convoqués pour un test psychopédagogique les 18 et 19 novembre dans l'enceinte de l'établissement.

Les candidats, dont la liste peut être consultée sur le portail électronique de l'école, doivent se munir de leur pièce d'identité en cours de validité. « Tout candidat n'ayant pas répondu à l'appel devant le jury est considéré comme démissionnaire », a précisé le ministère en charge de l'Enseignement supérieur.

Pour rappel, l'ENS d'Atakpamé fonctionne désormais selon les textes fixant le statut des universités publiques après avoir fait l'objet de réformes. L'objectif pour l'exécutif est de rendre accessible la formation à tous les étudiants éligibles afin de renforcer le vivier d'enseignants formés et les mettre à la disposition des établissements publics et privés.

Libéria

Mémounatou Ibrahima essaie de réunir les parties en conflit

La présidente du Parlement de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (Cédéao), Mémounatou Ibrahima, s'est rendue mercredi dernier au Libéria. Elle séjourne dans ce pays dans le cadre d'une mission de haute importance. « À la tête d'une délégation du Parlement de la Cédéao, j'ai atterri au Libéria avec la mission de comprendre en profondeur ...



PAGE 3



SOMMAIRE

Transport aérien
La Cedeao adopte une stratégie régionale pour réduire les prix des vols dès janvier 2026



P 5

Togo
Projections économiques au regard des performances locales et régionales



P 6&7

FADI/Tournoi fraternité ghettos
Lion FC et Katanga FC pour le bouquet final demain



P 9

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

Malika Batotouwena : Tisserande au parcours résilient dans la préfecture de la Binah

Malika Batotouwena, mère de trois enfants résidant dans la préfecture de la Binah, incarne la persévérance. Elle a travaillé dans divers petits emplois, notamment auprès d'autres tisserandes, avant d'acquérir sa première machine à tisser. Grâce à sa détermination, sa résilience, et au coup de pouce financier offert par le produit APSEF du FNFI, elle a franchi un cap important. Aujourd'hui, elle possède fièrement six machines et accueille 15 apprentis en formation chez elle. Dans ce nouveau numéro de la rubrique "Echos des Bénéficiaires," partez à la découverte de son univers, où chaque fil tissé raconte une histoire de détermination, de tradition et de créativité. Découvrez comment Malika a su s'autonomiser pour le bien-être de ses trois enfants, de son mari, et de sa communauté.

Une passion qui se révèle

Lorsque Malika Batotouwena a pris la décision de quitter l'école en classe de 5ème suite à une grossesse, elle ne s'attendait pas encore à la trajectoire extraordinaire qui l'attendait. "Je ne voulais pas arrêter l'école, mais je n'avais pas le choix. Suite à la grossesse, j'ai dû quitter les bancs de l'école pour me consacrer à ma famille", se souvient-elle. Après la naissance de son enfant, elle a rejoint son mari, mais plutôt que de se cantonner aux rôles traditionnels, Malika a choisi de suivre sa propre voie. Elle a enchaîné plusieurs petits emplois et commerces tout en poursuivant son rêve d'indépendance. C'est ainsi qu'en 1988, elle a décidé de se lancer dans

une formation intensive de six mois pour devenir une tisserande accomplie. Une fois diplômée, elle n'a pas immédiatement ouvert son propre atelier, car elle ne disposait pas des moyens nécessaires. Au lieu de cela, elle a préféré acquérir de l'expérience en collaborant avec d'autres tisserandes et en économisant soigneusement pour acheter sa première machine à tisser.

La persévérance et l'opportunité FNFI

Malika Batotouwena a fait preuve d'une persévérance inébranlable pour poursuivre son rêve de devenir une tisserande accomplie. Ses débuts n'ont pas été faciles, travaillant pendant plusieurs années avec une seule machine. Elle se souvient des moments

de frustration lorsque sa machine tombait en panne, l'obligeant à attendre pour reprendre son activité. Cependant, son dévouement à son métier et son désir d'indépendance

Malika souligne : "La persévérance a toujours été ma plus grande alliée dans ce métier. Chaque défi rencontré n'a fait que renforcer ma détermination." Et elle

s'en sort merveilleusement bien.

Le Tissage en Afrique : Tradition et Autonomisation

Le tissage joue un rôle important dans la culture africaine. C'est bien plus qu'un simple artisanat ; c'est un héritage culturel transmis de génération en génération. Il offre également des opportunités économiques vitales aux femmes, comme Malika Batotouwena. Le tissage leur permet de subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille, tout en préservant une tradition millénaire.

Malika Batotouwena est fière de son activité, qui lui permet de soutenir financièrement les études universitaires de sa fille. Son parcours est une source d'inspiration, démontrant l'importance de l'artisanat traditionnel dans le tissu culturel et économique. Son succès est également un hommage à l'impact positif du FNFI, qui soutient des entrepreneurs tels que Malika à réaliser leurs rêves et à prospérer dans leurs entreprises.



Malika Batotouwena

l'ont toujours motivée à persévérer malgré les obstacles. C'est à ce moment important de sa vie que l'opportunité offerte par le FNFI est entrée en jeu, apportant le soutien financier dont elle avait désespérément besoin pour développer son activité et réaliser son rêve.

ajoute avec gratitude : "Lorsque le FNFI est venu à ma rencontre, j'ai enfin pu dire adieu aux jours d'attente frustrante. Le produit APSEF obtenu a été la bouffée d'oxygène dont j'avais besoin pour faire prospérer mon activité." Aujourd'hui, elle possède six machines à tisser et

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina
Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari
Responsable web :
Carlos Amevor
Comité de rédaction :
Françoise Dasilva

Alexandre Wémima
Edem Dadzie
Attipoe Edem Kodjo
Edy Alley

Responsable administrative, financière
et commerciale:
AMAH Essognim

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

CoP 29

Les « défis spécifiques appellent des réponses spécifiques »

Le mardi 12 novembre 2024, le président de la République Faure Gnassingbé a activement participé au sommet des dirigeants mondiaux sur l'action climatique. C'était dans le cadre de la 29ème Conférence des Parties (CoP 29) à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, à Bakou en Azerbaïdjan.



Faure Gnassingbé durant son intervention à la CoP 29

Reconnu pour son engagement en faveur du climat, Faure Gnassingbé s'est fait le devoir de proposer des mesures innovantes pour une lutte efficace contre le changement climatique. Dans cette dynamique, face à l'urgence climatique, le président de la République a d'abord insisté sur la justice climatique.

« Nous n'allons pas seuls inverser la tendance mondiale. C'est la justice climatique qui doit être la boussole de toutes nos discussions. Elle demande à ce que des fonds de soutien conséquents soient déployés pour protéger nos populations et notre biodiversité », a déclaré

le président togolais.

Pour le chef de l'Etat togolais, cette action humanitaire doit se mener dans une démarche inclusive qui tient compte des spécificités climatiques de chaque pays, car « l'adaptation climatique présente des défis uniques pour les économies en développement et des sociétés largement rurales. Et ces défis spécifiques appellent des réponses spécifiques ». Le président de la République a ensuite plaidé pour une finance climatique responsable, en phase avec les besoins et engagements des communautés.

« La lutte contre le changement climatique implique aussi

des modes de financement flexibles et accessibles dédiés aux pays vulnérables. Que ces investissements se fassent de manière cohérente avec nos autres besoins et engagements », insiste-t-il. Le chef de l'Etat n'a pas manqué de lancer un appel à une solidarité climatique authentique où les engagements financiers sont tenus et renforcés afin de permettre aux pays d'assurer dans une démarche collective le développement durable.

Pour terminer, Faure Gnassingbé a réaffirmé l'engagement du Togo à jouer pleinement sa partition dans la lutte contre le changement climatique.

« Le Togo est prêt à faire sa part. Nous avons fait de la durabilité, le pilier de notre développement, avec des programmes de reforestation, de protection côtière contre l'érosion et une transition énergétique basée sur les énergies renouvelables », a indiqué le dirigeant.

Le Togo s'est déjà engagé pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre, à travers notamment une politique de promotion des énergies renouvelables et une campagne nationale de reboisement et de préservation des écosystèmes.

Edem Dadzie

CoP 29

Ilham Aliyev exprime son attachement aux relations entre Bakou et Lomé

Le mercredi 13 novembre 2024, le président de la République Faure Gnassingbé s'est entretenu avec son homologue azerbaïdjanais, Ilham Aliyev à Bakou. Les deux hommes ont eu ce tête-à-tête à l'occasion de la 29ème Conférence des Parties (CoP 29) à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC).



Faure Gnassingbé (à gauche)

Les deux dirigeants ont passé en revue l'état de la coopération entre le Togo et l'Azerbaïdjan ainsi que les perspectives de renforcement de ce partenariat. Ils ont également évoqué les enjeux économiques, environnementaux et les différentes crises qui affectent le monde, les perspectives entre Lomé et Bakou dans les domaines de l'éducation et de l'agriculture.

Le président Ilham Aliyev a exprimé son attachement aux relations entre Bakou et Lomé, et remercié le président Faure Gnassingbé pour sa participation active au sommet des dirigeants

mondiaux pour l'action climatique. Il s'est félicité de l'engagement du Togo dans la lutte contre le réchauffement climatique. Le président de la République a félicité son homologue azerbaïdjanais pour l'organisation réussie de la CoP 29.

Il a salué la qualité des relations de coopération qui existent entre les deux pays. Le Togo et l'Azerbaïdjan ont établi les relations diplomatiques en décembre 2010. Elles sont marquées par des accords de coopération notamment dans les secteurs des douanes et du transport aérien.

Gouvernorat des Plateaux

Le général Manganawè a l'occasion de continuer à servir son pays

Après sa nomination le 23 août 2024 par le chef de l'Etat Faure Gnassingbé, le nouveau gouverneur de la région des Plateaux, le général Dadja Manganawè a officiellement pris fonction le mercredi 13 novembre 2024 à Atakpamé. C'était lors d'une cérémonie officielle présidée par le ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et de la Chefferie coutumière, le colonel Hodabalo Awate.

Certains membres du gouvernement, les autres gouverneurs du pays, des préfets, des députés, des maires ainsi que des autorités administratives, traditionnelles, militaires et religieuses de la région étaient présents. « Votre parcours illustre l'efficacité qui caractérise vos actions. Je ne doute donc point de votre amour pour la patrie, de votre détermination, de votre expérience assez dense en matière administrative, de votre adhésion à la vision et à la politique de développement de notre pays, qui ont certainement été déterminants pour le choix que le chef de l'Etat a porté sur vous », a déclaré le colonel Hodabalo au nouveau gouverneur.

Aujourd'hui, l'opérationnalisation des régions en tant que collectivités territoriales, suite aux élections régionales du 29 avril 2024, est un défi nouveau important à relever pour non

seulement parachever les paliers de l'architecture de la décentralisation territoriale, mais aussi impacter par des actions concrètes, la vie socio-économique de la population à la base.

Sur un total de 08 services prioritaires d'appui à la décentralisation identifiés, 05 ont été déconcentrés au niveau des collectivités territoriales à savoir, l'Office togolais des recettes (OTR), le Trésor public, le Contrôle financier, la police nationale et la gendarmerie nationale. Ces efforts viennent s'ajouter aux services déconcentrés de longue date, que sont notamment les services de la planification, de l'agriculture, de l'environnement, de l'éducation, de la santé, des travaux publics, de l'action sociale, de la culture, puis du tourisme.

« Le chantier de la déconcentration demeure vaste et la tâche immense. C'est pourquoi chaque acteur à son

niveau, doit jouer sa partition aux côtés du gouvernement et aux côtés du gouverneur. Je voudrais donc exhorter les différentes couches socio-professionnelles, la population de la région des Plateaux dans son ensemble, à soutenir le Gouverneur avec plus d'ardeur, d'abnégation et de franche collaboration, pour la réussite de sa mission traduite dans la délivrance des services publics de qualité, la sauvegarde de la paix, la sécurité, la cohésion sociale et l'atteinte des objectifs communs de développement intégral, participatif et inclusif du territoire régional », a indiqué le colonel Hodabalo Awaté.

Le général Dadja Manganawè considère cette nomination comme une preuve de la confiance renouvelée du président de la République, à qui il adresse ses plus vifs remerciements pour cet honneur. Cette nomination représente également pour lui une responsabilité dont il prend la mesure, mais surtout, une occasion de servir le Togo.

Edem D.

Libéria

Mémounatou Ibrahima essaie de réunir les parties en conflit

La présidente du Parlement de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao), Mémounatou Ibrahima, s'est rendue mercredi dernier au Libéria. Elle séjourne dans ce pays dans le cadre d'une mission de haute importance.

« À la tête d'une délégation du Parlement de la Cédéao, j'ai atterri au Libéria avec la mission de comprendre en profondeur les racines de la crise actuelle au sein de la chambre des représentants. Face à la complexité de cette situation, notre objectif est de promouvoir un dialogue inclusif, capable de réunir toutes les parties prenantes et organes de contrôle pour une concertation constructive », Mémounatou Ibrahima. Mais, que se passe-t-il au juste dans le pays de George Weah ?

Au Libéria, la chambre des représentants est paralysée depuis plus d'une semaine. Il y a un bras de fer entre son chef, Jonathan Fonati Koffa et un bloc majoritaire de 43 députés qui l'accuse de corruption et exige sa démission. Le chef de l'Assemblée nationale n'a pas convoqué de session, craignant de ne pas atteindre le quorum des deux tiers (49 requis sur les 73 membres de la chambre). La situation menace la gouvernance

du pays.

La semaine dernière, Les frondeurs ont organisé leur propre session parlementaire. Ils se sont même retranchés dans un hôtel pour éviter que certains parmi eux soient achetés par le chef de l'Assemblée nationale. Les partisans de Jonathan Fonati Koffa ont également organisé leur propre session.

Les regards se tournent désormais vers le vice-président de la chambre, Thomas Falla. Le CDC, parti de l'ancien président George Weah, l'encourage à soutenir Jonathan Fonati Koffa, tandis que le bloc majoritaire veut qu'il se rallie à lui sous peine de subir une motion de défiance. La prochaine session, prévue le mardi 29 octobre, sera donc décisive : Falla devra choisir son camp, un choix qui pourrait être déterminant pour l'équilibre à l'Assemblée nationale.

La crise politique inquiète la population libérienne. Un membre de la société civile dénonce une « impasse » qui, selon lui, correspond à « une prise d'otage » du pays. C'est dans ce contexte que la présidente du Parlement communautaire intervient.

E. Dadzie

COMMISSION CHARGÉE DU SUIVI
DE L'EXÉCUTION DU CONTRAT
ETAT TOGOLAIS – SICPA SA

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

**COMMUNIQUE A L'ATTENTION DES OPERATEURS CONCERNES PAR
LE MARQUAGE FISCAL SECURISE**

Dans le cadre de la protection du consommateur et de la lutte contre le commerce illicite et, conformément aux dispositions des articles 2 et suivants de l'arrêté interministériel n°005/MEF/MCIPSPT du 06 février 2017, les produits concernés par le marquage fiscal sécurisé notamment les eaux, les bières, les jus de fruits, les vins, les vermouths, les boissons alcoolisées ou non et les produits du tabac « ne pourront sortir des lignes de production ou entrer sur le territoire sans porter la marque fiscale sécurisée ».

A cet effet, il est requis des opérateurs économiques de procéder sans délai au marquage fiscal sécurisé de ces produits avant leur mise en consommation sur le territoire national.

Par ailleurs, en vue de garantir une égalité de traitement entre les produits fabriqués localement et ceux importés, et de renforcer la traçabilité desdits produits, il est recommandé aux importateurs des produits concernés par le marquage de se conformer scrupuleusement aux exigences du marquage à l'origine exceptionellement à compter du 11 novembre 2024.

A partir de cette date, les produits non marqués à l'origine et ceux mis en vente sans être marqués seront réputés issus des circuits illégaux et feront l'objet de saisie.

Pour ce faire, la Commission invite les populations à la vigilance face aux produits non marqués.

Les contrôles rigoureux seront régulièrement effectués au cordon douanier et sur toute l'étendue du territoire national par les services compétents.

Tout contrevenant s'expose à des sanctions conformément à la réglementation en vigueur.

Pour toutes anomalies constatées veuillez appeler les numéros verts 8585 et 8280.



Fait à Lomé, le 22 octobre 2024

Le Président de la Commission
Eso-Wavana Ahmed ADOYI

Transport aérien

La Cedeao adopte une stratégie régionale pour réduire les prix des vols dès janvier 2026

La Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) veut bousculer la donne du transport aérien dans la région. Réunis à Lomé, du 5 au 8 novembre dernier, les ministres des Transports de la Communauté ont validé une stratégie régionale visant la « suppression de toutes les taxes jugées non conformes aux recommandations de l'OACI et la réduction de 25% des redevances liées aux passagers et à la sécurité ». Une diminution des tarifs des vols devrait donc intervenir dès janvier 2026, selon un communiqué de l'institution communautaire, datant du 12 novembre.



Réunion des ministres des Transports de la Cedeao, du 5 au 8 novembre dernier à Lomé

Selon la Cedeao, la suppression des taxes va conduire à la diminution des prix des vols. Cette réduction s'accompagnera d'une amélioration qualitative des services notamment en termes d'efficacité et de sécurité. Cette stratégie régionale devrait contribuer à favoriser la compétitivité des compagnies aériennes

de la région et leur concéder une meilleure réputation. Elle va également concourir à l'amélioration de l'expérience des passagers. De plus, les ministres ont donné leur approbation à un règlement régional établissant des normes unifiées en matière de sécurité aérienne. Ces mesures font partie des recommandations émises

par l'Autorité des chefs d'État et de gouvernement de la Cedeao lors de leur 65ème Session ordinaire en juillet 2024. Cette session avait déjà souligné la nécessité d'agir de manière décisive pour réduire les

coûts du transport aérien et faciliter l'accès aux voyages pour les citoyens ouest-africains. Le but de ces réformes est d'optimiser les coûts tout en assurant que les normes de sécurité respectent les standards internationaux les plus rigoureux. Chaque pays de l'Union devrait adopter ces directives avant le 1er janvier 2026.

L'objectif est de favoriser le flux de passagers, booster le développement économique et faciliter la mobilité des individus, des marchandises et des services, renforçant ainsi la cohésion régionale. Un moratoire d'une année sera accordé aux États membres pour mettre en place les mesures budgétaires et législatives nécessaires en vue d'une mise en œuvre fluide. La Cedeao, soutenue par des partenaires internationaux, mobilisera les fonds indispensables pour soutenir les projets nationaux. Elle mettra en place un Comité de surveillance régional chargé de garantir le respect des engagements, ainsi qu'une société régionale de leasing d'avions et un centre de maintenance régional pour réduire les coûts des compagnies aériennes opérant en Afrique de l'Ouest. Les résolutions issues de ces délibérations seront converties en recommandations formelles qui seront présentées lors du prochain Conseil des ministres et Sommet des

chefs d'État de la Cedeao en décembre 2024. Ces recommandations visent à faire du secteur aérien ouest-africain un moteur essentiel de la croissance économique et de l'intégration régionale. Ces réformes de la Cedeao, montrent sa détermination à favoriser un développement durable, tout en renforçant l'unité régionale et l'accessibilité du secteur du transport aérien. Ce plan ambitieux vise à optimiser les infrastructures aéroportuaires existantes, à améliorer la connectivité entre les pays membres et à renforcer la coopération pour garantir des services aériens de qualité supérieure. Grâce à cette initiative, la Cedeao contribue activement à dynamiser l'économie de la région et à promouvoir une intégration plus étroite entre les pays de l'Afrique de l'Ouest. Ces réformes se présentent comme un tremplin nécessaire vers la mise en place de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) et du Marché unique du transport aérien africain (Mutaa).

Edy Alley

Numérique

Les TPME invitées à participer au programme Tech Immersion Plus

Pour rendre les Très petites et moyennes entreprises (TPME) togolaises plus compétitives, le gouvernement veut améliorer leurs capacités en matière digitale. Pour ce faire, le ministère de l'Economie numérique et de la Transformation digitale, en collaboration avec d'autres partenaires, viennent de lancer le programme Tech Immersion Plus (TIP).

Visant à appuyer les TPME à travers des formations intensives et un accompagnement personnalisé, Tech Immersion Plus (TIP) permettra à ces entreprises d'intégrer des solutions numériques à leurs activités. Le programme cible les entreprises proposant des services ou produits non digitaux et les startups développant des solutions technologiques pour les TPME. Ces dernières auront l'occasion de présenter leurs produits et services tout en renforçant les liens avec les entreprises locales.

Un appel est donc lancé aux TPME désireuses de rejoindre le programme Tech immersion plus afin de booster leur compétitivité. Les candidatures féminines

sont fortement encouragées. Les petites et moyennes entreprises (TPME) éligibles peuvent dès lors s'inscrire avant le 17 novembre 2024. Des sessions de formation seront organisées dans diverses régions du pays pour offrir aux participants une expérience enrichissante et adaptée à leurs besoins spécifiques. Cette opportunité unique de renforcer les compétences et accroître le succès de ces entrepreneurs est une aubaine pour parvenir à créer des champions nationaux.

Ce programme, initié suite à une récente campagne de sensibilisation, est mis en œuvre en collaboration avec la Coopération allemande (GIZ Togo).

E. A.

TECH IMMERSION PLUS

Vous êtes :

- une TPME non digitale souhaitant renforcer votre compétitivité grâce au digital
- une startup ayant des solutions tech pour accompagner les TPME dans leur processus de digitalisation

Inscrivez-vous !

- Réservé aux TPME et startups togolaises
- Date limite des inscriptions : 17 novembre 2024.
- Lien d'inscription : uri.gouv.tg/inscription-tech-immersion

Les candidatures féminines sont encouragées dans le cadre de l'initiative #NanaTech.

Togo

Projections économiques au regard des performances locales et régionales

Bien au-delà d'un simple concept, les droits humains reposent sur le postulat selon lequel « tout être humain possède des droits universels, inaliénables, quel que soit le droit en vigueur ou d'autres facteurs locaux tels que l'ethnie, la nationalité ou la religion ». Le bien-être social étant un indicateur majeur dans le respect des droits de l'homme, des mécanismes sociaux sont mis en place au Togo.

En 2024, la croissance économique est attendue à plus de 6 % au Togo. Ces dernières années, le pays s'évertue à stabiliser cette croissance, avec des taux annuels généralement positifs, soutenus par des réformes économiques et des investissements dans des secteurs clés tels que l'agriculture, le commerce, l'industrie manufacturière et les services. Les résultats enregistrés au niveau local et régional confortent l'économie du pays dans ses projections économiques.



Casef Togo

Les avancées économiques constatées au Togo sont nombreuses. Elles sont engendrées par des initiatives ambitieuses sans cesse prises par le gouvernement. Le pays a l'ambition d'être un hub logistique de référence dans la sous-région.

Un hub logistique et investissements féminins au reflet de l'économie

Pour le devenir, des investissements sont réalisés dans les infrastructures,

notamment la construction de routes, la modernisation du port autonome de Lomé et de l'aéroport international Gnassingbé Eyadema, les installations énergétiques... En ce qui concerne les réformes économiques et institutionnelles, le Togo est maître dans la sous-région, même en Afrique toute entière. Les dirigeants ont entrepris plusieurs réformes visant à améliorer le climat des affaires, à renforcer la gouvernance et à promouvoir la transparence. Elles créent un environnement favorable aux investissements et à la croissance.

L'économie est de plus diversifiée avec la promotion des secteurs du tourisme, des technologies de l'information et de la communication (TIC), de l'industrie

manufacturière, de l'entrepreneuriat des femmes, etc. Justement, point sur la gent féminine. Outre les infrastructures, le Togo a réalisé du progrès en matière de droits et d'investissement. Il se place donc au sommet des pays réformateurs en Afrique. En effet, selon le rapport Women, Business and Law 2024 de la Banque mondiale,

Le Togo est crédité de scores parfaits (100 sur 100) dans la quasi-totalité des indicateurs mesurés comme la mobilité, le lieu de travail, le salaire, le mariage, l'entrepreneuriat, les actifs et la pension. Les droits des femmes et leur participation à la vie publique sont forts.

PMAPDS : 45 milliards de francs CFA pour la modernisation de l'administration publique

Le Togo s'est lancé dans la modernisation de son administration publique, un processus accéléré au cours de cette décennie pour mieux satisfaire les usagers qui sont par ailleurs les contribuables. Le gouvernement est engagé pour une meilleure relation avec les administrés à travers des services publics accessibles et de qualité. Le pays fait des avancées vers l'efficacité et la transparence dans la gestion des affaires. Sur la voie de la modernisation de l'administration, le chef de l'État Faure Gnassingbé donne vie à des réformes ambitieuses à forte capacité de transformation.

Entre autres mesures,

modernes et au goût des citoyens. En juillet 2024, la Banque mondiale a signé avec le Togo des accords de financement évalués à 298 millions de dollars, l'équivalent de 180 milliards de francs CFA. Ils sont structurés comme suit : 120 milliards de francs CFA pour le Projet de développement inclusif grâce à l'accès à l'électricité (IDEA), 13,8 milliards de francs pour le Projet de cohésion sociale des régions nord du Golfe de Guinée (Coso) et 45 milliards pour le Programme de renforcement du secteur public pour la prestation des services (PMAPDS) qui nous intéresse.

Il est destiné à l'amélioration de la gestion des ressources humaines et des finances publiques. Le PMAPDS se focalise sur la modernisation de l'administration publique, la digitalisation de la collecte des recettes fiscales et l'augmentation des paiements numériques. Il intervient dans un contexte où l'Office togolais des recettes (OTR) cartonne en matière de mobilisation de recettes. Par exemple, au premier trimestre 2024, le gendarme de la



obstacles juridiques et réglementaires à l'emploi et à l'entrepreneuriat des femmes.

il fait intégrer des technologies numériques pour des pratiques de gouvernance plus

fiscalité a collecté 207 milliards de francs CFA de recettes fiscales. Une performance en hausse



de 17 % par rapport aux 176,8 milliards de francs obtenus en 2023 à la même période.

Comme la digitalisation de la demande du casier judiciaire. En février 2023, donc moins de deux ans après la digitalisation de la demande du casier judiciaire, environ 350 000 bulletins avaient déjà été délivrés, soit une hausse de 600 %. La moyenne annuelle était de 50 000 bulletins délivrés avant la réforme. Maintenant, le duplicata du certificat de nationalité s'obtient aisément dans les mairies pour ceux et celles qui sont éloignés du centre principal de délivrance situé dans la ville ; les bureaux de l'administration fonctionnent avec de la connexion haut débit qui les relie ; les demandes de plusieurs documents administratifs sont faisables en ligne sur le portail numérique des services publics... Une nette amélioration est perceptible.

FDR 2020-2025 : 419 milliards FCFA pour dynamiser la création d'emplois

Le deuxième axe de la Feuille de route gouvernementale (FDR 2020-2025) s'intitule « dynamiser la création d'emplois en s'appuyant sur les forces de l'économie ». Elle met l'accent sur l'importance de stimuler la croissance économique et de s'assurer que les opportunités d'emploi

ne manquent pas pour la population. Le Togo a commencé depuis des années par encourager la création et le développement d'entreprises, en particulier les petites et moyennes entreprises (PME).

Le gouvernement leur fournit un soutien financier, technique et réglementaire. Durant toute l'année 2023, le Centre de formalités des entreprises (CFE) a enregistré la création de plus de 15 000 nouvelles entreprises, contre plus de 13 800 en 2022. La loi de finances, exercice 2024, qui a été adoptée par les députés le 22 décembre 2023, s'équilibre en ressources et en charges à 2 179,1 milliards de francs CFA. Première fois de l'histoire du Togo, ce budget dépasse la barre des 2 000 milliards de francs. Comparé à 2023, le budget 2024 connaît une augmentation de 10,3 %.

Pour une bonne poursuite de l'exécution de la Feuille de route gouvernementale, l'Assemblée nationale a donné quitus au gouvernement de percevoir les impôts directs et indirects, les droits, les taxes et les redevances au profit de l'État, des collectivités territoriales et des autres organismes publics ; effectuer tous les tirages d'emprunts destinés au financement des investissements ;

mobiliser les dons-projets et les dons-programmes. Mais aussi, procéder, sur les marchés monétaire et financier, à toutes les opérations requises pour la gestion de la trésorerie de l'État.

Le montant exact pour



l'axe 2 de la Feuille de route est à plus de 419 milliards de francs CFA « dynamiser la création d'emplois en s'appuyant sur les forces de l'économie », comme le dit l'intitulé. « En 2024, des crédits de 669,2 milliards de francs CFA sont consacrés aux secteurs sociaux, soit 48 % des allocations budgétaires », a expliqué le ministère de l'Économie. Ainsi qu'il le fait souvent en joignant l'acte à la parole, le gouvernement crée des emplois dans les secteurs prioritaires, développe des compétences et de la formation professionnelle, facilite

l'accès au financement, promeut l'innovation et la recherche. L'année promet.

Umoa-Titres : comment le Togo s'en sort

Se développer nécessite de gros investissements. Des investissements croissants et constants. Les plans du Togo sont clairs et précis à cet effet. Aucune économie n'est faite lorsqu'il s'agit du bien-être de la population. Le positionnement sur le marché des titres publics de l'Umoa est aussi un des moyens employés par le pays pour sortir tout le monde de la pauvreté. À chaque sortie, le Togo arrive à tirer son épingle du jeu.

Le pays bénéficie de la participation au marché, car il facilite la levée de fonds pour le gouvernement en lui permettant d'émettre

achevé une nouvelle sortie sur le marché des titres publics. À la recherche de 35 milliards de francs CFA, il a finalement réussi à obtenir 38,5 milliards. Les ressources levées, apprend-on, serviront à couvrir les besoins de financement du budget du Togo, gestion 2024, équilibré en ressources et en charges à 2 179 milliards de francs.

Umoa-Titres est une agence spécialisée de l'Union monétaire ouest-africaine (Umoa) qui gère les opérations liées aux titres publics émis par les États membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa). Les titres publics sont des titres de créance qui viennent répondre à un besoin de trésorerie de la part de l'État. En effet, le marché des titres publics est l'unique marché régional, par adjudication,

des titres publics sur les marchés financiers régionaux. Ces fonds sont ensuite utilisés pour financer des projets de développement dans les secteurs des infrastructures, de l'éducation, de la santé, de la logistique, etc.

À travers ce financement alternatif, Umoa-Titres renforce la stabilité financière du Togo, stimule l'activité sur les marchés des capitaux régionaux, encourage l'investissement privé et favorise la croissance économique à long terme. Le 24 mai 2024, le Togo a

exclusivement dédié au financement des États membres de l'Uemoa.

Les émetteurs souverains sollicitent, à travers des procédures adaptées, l'émission de titres publics souscrits par des acteurs spécifiques pour leur compte propre ou pour celui de tiers. Le marché est donc composé des émetteurs, des spécialistes en valeurs du Trésor, des intermédiaires de marché et des autres investisseurs comme les particuliers, les entreprises et les organisations.

Attipoe Edem Kodjo



ISDI

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE DROIT



PREMIÈRE ÉCOLE DE DROIT
CERTIFIÉE ISO 9001 VERSION
2015 AU TOGO

DIPLÔMES ACCRÉDITÉS
CAMES



CONSEIL AFRICAIN
ET MALGACHE POUR
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

CAMPAGNE DE RECRUTEMENT DES MASTERS 2024 - 2025

LES FORMATIONS DISPENSÉES

MASTER DROIT DES AFFAIRES ET FISCALITÉ:

- Droit fiscal des affaires
- Droit bancaire et assurance
- Droit des transports et logistiques
- Droit de l'Entreprise (Master délocalisé avec la Faculté de droit de Douai / FRANCE)
- Droit du numérique et protection des données personnelles

MASTER DROIT PUBLIC:

- Droit des marchés publics et financement des projets
- Droit des collectivités territoriales et aménagement du territoire

MASTER SCIENCES POLITIQUES (Nouveau Master) :

- Gouvernance et intégration régionale
- Gouvernance et développement international

NB : L'admission au Master est faite après un entretien favorable devant un jury composé d'universitaires et de professionnels.

**LA DATE DE CLÔTURE DU DÉPÔT DES DOSSIERS :
VENDREDI 22 NOVEMBRE 2024 À 18 HEURES**

DU NOUVEAU !!!

MASTER SCIENCES POLITIQUES

- MASTER GOUVERNANCE ET INTÉGRATION RÉGIONALE
- MASTER GOUVERNANCE ET DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

LES MODALITÉS D'ADMISSION

Le postulant doit déposer un dossier comprenant les pièces suivantes:

1. Une demande manuscrite adressée à Monsieur le Directeur Général de l'ISDI
2. Une lettre de motivation
3. Un CV détaillé et actualisé
4. Une copie d'une pièce d'état civil
5. Une copie des relevés de notes
6. Une copie du diplôme (Licence LMD ou Maîtrise classique)
7. Une quittance de 25.000 CFA de frais de dossier non remboursables.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION:

Siège ISDI - Derrière FUCEC Atikoumé / Tél. +228 22 50 94 14 / 90 07 65 22

E-mail: isditogo@gmail.com

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso; Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses à Lomé

BIBLIOTHEQUES

BIBLIOTHEQUE NATIONAL: Quartier Admi Tel: 22 21 04 10

CENTRE CULTUREL LOYOLA Quartier Agoè en face Camps FIR, Tel: 90 64 80 77

INSTITU FRANÇAIS DE LOME: Quartier Administratif; Tel: 22 23 46 60 / 22 23 46 65

LIBRAIRIE

GRAIN DE PENSEE: 30, bvd du 13 janvier Tel: 22 22 32 43

LIBRAIRIE BON PASTEUR: Quartier Assiganto Avenue Sylvanus Olympio Tel: 22 22 26 66

LIBRAIRIE BONNE SEMENCE: Quartier Avé Maria, Avenue du 30 Août

LIBRAIRIE STAR: Quartier Béniglato, rue du lac Togo Tel: 22 22 74 83

ESPACES CULTURELS

CENTRE BRIN DE CHOCOLAT: Quartier kodjoviakopé; Tel: 22 20 06 59 / 90 04 32 86

CENTRE CULTUREL: DENYIGBAN; Quartier St Joseph, rue Anima Tel: 22 41 98 16

CENTRE CULTUREL: LOYOLA; Quartier Agoè Tel: 90 64 80 77

CENTRE ODAYE: Quartier Hédranawoé Tel: 90 64 80 77

CENTRE ODAYE: Quartier Hédranawoé Tel: 22 42 12 07

MANNEQUINAT & HÔTESSE

ALLURE MODE AGENCY; Tel: 99 22 04 62

CHALLENGE AGENCY; Tel: 92 27 91 66

SALLE DE CINEMA

HARMONIE SIGNATURE: Résidence de la caisse Tel: 22 26 12 55

CANAL OLYMPIA: Tokoin Gbadago Tel: 98 34 83 52

CINEMA GREENFIELD; Quartier Tokoin hôpital Tel: 22 21 12 55

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)

Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel; Communication, Location d'espaces, Conseils, Wedding Planner et Décoration
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE: (Atikoumé; juste à côté de l'UTB

RAMCO: (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)

LE CHAMPION SUPER MARCHÉ: (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR: (Juste en face du Super Marche Le Champion)

MARCHE DE GOYI SCORE: (Juste en face du Super Marché RAMCO)

PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA: (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT: Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919

COURS DE CAPOEIRA: Salle GYM TONIC.

COURS DE ZUMBA: HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»;

Qtier: Foréver; Tél: 90 17 03 30

COURS DE ZUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME);

Tél: 90 30 38 75

CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine);

Tél: 90 15 39 87

SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra); Tél: 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)

Tél: 22 40 04 99

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoé, 15 78; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51

EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)

FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage)

Tél: 22 21 24 96

TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68

SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV: Tél: 22 20 13 20

TOGO CELLULAIRE: Tél: 22 22 66 11

TOGO TELECOM: Tél: 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA; Tél: 22 23 46 77

CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37

CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77

CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01

CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68

HORLOGE PARLANTE; Tél: 116

CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

RESTAURANT LE TABLIER (Qtier Cacavéli, Bd de la Kara, 2è ruelle à droite après pharmacie Shalom venant de Bodjona)

Tél: (00228) 91 36 23 66 / 96 96 80 80

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier: Foréver; Tél: 90 17 03 30

HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé); Tél: 22 61 30 63

LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél: 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES»

Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30

BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures); Tél: 90 24 10 72

GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoé, Avenue Joseph Strauss);

Tél: 90 04 76 60

GYM FIL «O» PARC (Agoè Nyivé); Tél: 22 35 18 28

GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida); Tél: 22 71 49 70

Éliminatoires CAN 2025

Le Togo éliminé, premier échec de Nibombé Daré

Grosse désillusion pour le Togo, éliminé de la course à la CAN 2025, après sa défaite (1-0), face au Liberia, ce mercredi 13 novembre à Monrovia.

Déjà éliminé avant le coup d'envoi, le Liberia a joué pour sauver l'honneur, contrairement au Togo qui a débuté la rencontre avec l'objectif d'une obligation de victoire. En première partie, le Togo s'est créé des occasions franches de but, notamment avec Kevin Boma qui rate sa tête (8'), et Evra Agbagnou qui manque de justesse sa frappe croisée face au gardien Abdoulai Koulibaly (12'). Daniel Toe inquiète les Togolais avec une frappe tendue croisée, enrayée d'une claquette par le portier Malcolm Barcola (17'). Les situations de but ont changé de camp au début de la deuxième période avec beaucoup de velléités offensives des Lone Stars, téléguidées par l'ailier Daniel Toe et l'attaquant Emmanuel Ernest.

Les arrêts de jeu dus aux blessures des Éperviers, ont ralenti le rythme des

Libériens. A l'heure de jeu, l'attaquant togolais Kodjo Laba manque de puissance dans sa frappe (60'). Neuf minutes après, les Togolais se procurent deux occasions mais la puissance et la précision ont encore manqué à Kodjo Laba et le nouvel entrant, Yaw Annor.

A dix minutes de la fin, l'arbitre Mohamed Athoumani siffle un penalty contre le Togo, sur un ballon vers une main involontaire du capitaine Djene Dakonam. Sans trembler, Mo Sangare prend à contre pied Barcola et inscrit l'unique but de la rencontre (83').

« Nous avons été inefficaces dans le rectangle du Liberia. En première partie, nous aurions pu mener 3 buts à zéro. Même durant tout le match, nous avons eu des situations de buts non concrétisées. Nous avons maîtrisé le match



Éperviers du Togo

de bout en bout mais l'efficacité nous a manqué. Félicitations au Liberia qui est revenu en seconde période avec de meilleures intentions et qui bénéficie d'un penalty », a déclaré le nouveau sélectionneur du Togo, Nibombé Daré.

Grosse désillusion pour le Togo qui vient de perdre

face au Liberia pour la première fois de l'histoire. Cette défaite ferme les portes du Maroc au nez des Togolais, synonyme d'une quatrième absence consécutive en coupe d'Afrique des nations.

La sixième et dernière journée sera disputée le 17

novembre prochain pour le Togo qui accueille la Guinée équatoriale, déjà qualifiée suite à cette fraîche défaite des hommes du sélectionneur Nibombé Daré, qui concède son premier échec à la tête des Éperviers du Togo.

Attipoe Edem Kodjo

FADI/Tournoi fraternité ghettos

Lion FC et Katanga FC pour le bouquet final demain

La phase finale du tournoi fraternité ghettos, organisé par la Fondation Afrique développement International (FADI), se tiendra ce samedi 16 novembre 2024 à 13 heures, au stade municipal de Lomé. L'annonce a été faite par les initiateurs, le 12 novembre dernier.

24 équipes ont concouru, permettant à de nombreux jeunes des quartiers laissés-pour-compte de s'exprimer dans un cadre sportif et convivial. Soutenu par les Districts de Football d'Agoè-Nyivé et de Lomé-Golfe, le tournoi est à sa

a affirmé Batena Robert, capitaine du Lion FC. Son adversaire souligne « une préparation placée sous le signe de la cohésion et du vivre-ensemble », « Cette compétition a commencé sur de bonnes auspices s'est déroulée

toujours été constaté du début jusqu'à ce niveau de la compétition. On peut dire que la raison principale de ce tournoi est d'instaurer la concorde, le vivre-ensemble et les valeurs civiques et citoyennes au sein des populations vivant dans ces zones dites ghettos. Nous invitons les populations à venir découvrir le bon football dans la discipline, dans la détermination et dans l'amitié totale », a détaillé Eugène Atigan, directeur de la communication de FADI. Président de FADI et promoteur du tournoi, Kokouvi Germain Wona, a

associé l'entrepreneuriat et le social au sportif. Le tournoi sensibilise les jeunes sur l'importance de la cohésion sociale et de l'acceptation de l'autre, avec des actions humanitaires de la fondation, qui offre de l'insertion professionnelle aux frères et sœurs du ghetto désireux d'apprendre ou d'exercer un métier.

Depuis 2013, FADI mène des actions en faveur des communautés défavorisées dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'entrepreneuriat social.

Attipoe Edem Kodjo



Protocole entre joueurs et initiateurs

Lancé le 10 août 2024, ce tournoi a rassemblé des équipes issues des ghettos de Lomé et d'Agoè-Nyivé, avec pour objectif de promouvoir la fraternité, l'inclusion sociale et le vivre-ensemble. Pour cette première édition,

finale qui opposera Lion FC de Legbassito au Katanga FC de la Zone Portuaire. Les équipes finalistes sont très motivées. « Nous avons eu deux semaines d'entraînement intensif et sommes prêts à décrocher la victoire »,

jusqu'aujourd'hui dans la discipline dans la détermination des acteurs et dans le respect de l'art. C'est toute une philosophie qui est développée autour de ce tournoi. Cette philosophie est couverte par le faire-play qui a

En un clic, payez votre TVM par

TMoney 

sur l'application **OTR TVM**

Disponible sur Google Play

 **FEDERER POUR BATIR**     www.otr.tg

Qualité du sommeil

Dormir moins ou plus de 7h peut nuire aux fonctions cognitives

L'on dit souvent que rien ne vaut une bonne nuit de sommeil. Mais qu'est-ce qu'un bon sommeil et quel est l'impact du sommeil sur le processus de vieillissement ? Une étude fait le lien entre les troubles du sommeil et les performances cognitives chez les adultes et les personnes âgées. Les résultats suggèrent qu'un manque ou un excès de sommeil nuit aux fonctions cognitives telles que la mémoire, la fluidité verbale, les fonctions exécutives et la cognition globale.

Le rythme rapide et mondialisé de la société actuelle peut entraîner des changements comportementaux et sociaux qui finissent par affecter le sommeil. La recherche effrénée du temps accélère le rythme de vie, ce qui implique des changements dans diverses dimensions de la vie quotidienne, y compris la disponibilité du sommeil.

Cette accélération sociale peut être due à différents facteurs, tels que les progrès technologiques, la mondialisation, les changements culturels et subjectifs. Cela implique une quête constante pour faire de plus en plus d'activités en moins de temps, ce qui semble être une caractéristique constitutive de la modernisation. En conséquence, les gens adoptent des modes de vie plus actifs, avec des horaires de travail plus longs et une connectivité permanente.

Ces caractéristiques de la vie sociale d'aujourd'hui peuvent rendre difficile la déconnexion ou la relaxation, ce qui affecte négativement le sommeil. Par conséquent, les plaintes liées aux troubles du sommeil, telles que la durée du sommeil et l'insomnie, sont devenues de plus en plus fréquentes dans la population adulte. Au Brésil par exemple, 76% des personnes âgées de plus de 16 ans souffrent d'au moins un trouble du sommeil, soit environ 108 millions de personnes.

Une enquête récente menée auprès de la population a révélé une forte prévalence de l'insomnie (45,9 à 58,6%) chez les Brésiliens âgés de 50 ans et plus. Une autre étude montre une tendance à un sommeil court (6 heures ou moins) chez les personnes âgées de 40 à 59 ans, et à un sommeil long (9 heures ou plus) chez les personnes âgées de 60 ans

et plus.

Cela peut être un problème, car le sommeil peut être bénéfique pour d'importantes capacités cognitives telles que la mémoire, en agissant sur sa consolidation, ainsi que pour la santé mentale. Mais les altérations du sommeil, telles que les changements de durée et de qualité, peuvent nuire aux performances cognitives dans des domaines tels que les fonctions exécutives, la fluidité verbale et la mémoire, tout en étant associées au déclin cognitif.

Les performances cognitives se rapportent à différents domaines ou capacités cognitives, tels que la mémoire, le langage, l'attention, la concentration, etc. Ces capacités fonctionnent de manière hiérarchique et dépendent les unes des autres. Dans cette logique, les performances cognitives permettent aux individus de gérer leurs expériences, de s'adapter à l'environnement et de résoudre des problèmes face aux différentes exigences de la vie quotidienne.

Sommeil et vieillissement

Avec l'allongement de l'espérance de vie, le vieillissement est devenu un thème central de la vie quotidienne dans le monde entier. Par conséquent, les maladies neurodégénératives sont de plus en plus souvent évoquées dans les débats sur la santé publique et au sein de la population en général. En effet, ces maladies sont liées à une augmentation du handicap et de la dépendance, ainsi que de la mortalité.

Avec un processus de vieillissement accéléré de la population, le Brésil comptait en 2017 30,2 millions de personnes âgées de 60 ans ou plus. En 2022, ce chiffre passera à 32,1 millions, soit 15,6

% de la population totale. Le vieillissement de la population est donc une préoccupation constante, d'autant plus qu'il est lié à une augmentation des maladies chroniques en général, en particulier du déclin cognitif, de la démence et du handicap physique.

Dans ce contexte, les études qui s'intéressent aux facteurs associés et potentiellement modifiables, tels que les facteurs socio-économiques, comportementaux et sanitaires, se distinguent. Parmi ces facteurs figure le sommeil, qui a été associé aux performances cognitives. Tant le sommeil que les performances cognitives peuvent être endommagés par le processus de vieillissement, caractérisé par une diminution de la durée et de l'efficacité du sommeil, ainsi que

isolée et combinée entre les troubles du sommeil (durée du sommeil, symptômes d'insomnie au cours des 30 dernières nuits et fatigue diurne) et les performances cognitives chez les adultes et les personnes âgées lors de tests cognitifs.

Pour ce faire, une analyse transversale a été réalisée sur les données de la visite 2 (2012-2014) de l'étude longitudinale de la santé des adultes (ELSA-Brésil), ce qui signifie que les données incluses ont été évaluées à ce seul moment précis dans le temps.

ELSA-Brésil est une cohorte de fonctionnaires actifs et retraités de six capitales d'État brésiliennes : Belo Horizonte, Rio de Janeiro, São Paulo, Porto Alegre, Salvador et Vitória, qui comptait 15 105 participants volontaires au début de l'étude en 2008.

Au total, 7 248 participants

d'insomnie ont été associés à une détérioration des fonctions exécutives, la force des associations étant plus importante chez les personnes souffrant d'insomnie à deux reprises ou plus ou, en particulier, d'insomnie combinée à un sommeil de courte durée. L'insomnie à deux reprises ou plus était également associée à une mémoire et à une cognition globale moins bonnes.

Ces résultats, qui suggèrent que des durées de sommeil supérieures ou inférieures à sept heures environ sont préjudiciables à toutes les fonctions cognitives étudiées, sont similaires pour les adultes d'âge moyen et les adultes âgés, bien que les scores de résultats soient plus faibles chez les personnes âgées que chez les adultes. En outre, l'insomnie semble affecter plus fortement les fonctions exécutives, mais aussi la mémoire et la



Un bébé dans son sommeil

par une diminution des performances cognitives, qui fait partie du vieillissement normal. La question se pose donc de savoir si les éventuels effets néfastes du sommeil sur les performances cognitives peuvent varier entre les adultes et les personnes âgées.

Que dit l'étude ?

L'objectif de la recherche mentionnée plus haut était d'étudier l'association

ont été inclus, âgés de 55 à 79 ans, avec une moyenne d'âge de 62,7 ans, dont 55,2% de femmes. Des associations en forme de U inversé ont été observées entre la durée du sommeil et les performances dans toutes les capacités cognitives, c'est-à-dire que des durées inférieures ou supérieures à sept heures ont été associées à de moins bonnes performances, quel que soit l'âge.

En outre, les rapports

cognition globale. Des études comme celle-ci, qui visent à étudier les facteurs potentiellement modifiables du déclin cognitif (tels que le sommeil), peuvent produire des preuves et contribuer à subventionner des interventions sanitaires visant à retarder l'apparition du déclin cognitif et à promouvoir un vieillissement en bonne santé.

Edem Dadzie

3ème édition de «La fabrique de fictions»

Un rendez-vous d'écritures et de créations théâtrales

La troisième édition du festival « La fabrique de fictions », se tiendra du 15 au 22 novembre 2024 à Lomé. Il s'agira des rencontres d'écritures et de créations théâtrales, écrites par quatre auteurs, dont la cérémonie de dédicace s'est tenue le 12 novembre dernier, à Lomé.

Les organisateurs, les festivaliers, des écrivains et des critiques littéraires se sont réunis, mardi dernier à la Villa des écritures, pour lancer officiellement le troisième acte de la « La fabrique de fictions ». Au total quatre pièces écrites par différents auteurs seront mises en scènes : « La maison de mon père » du Québécois François Archambault, « Bercail, que ta volonté soit faite », écrite par le Béninois Jérôme Tossavi, « Je me souviens très bien ou Le temps d'un souvenir » imaginée par la Burundaise Laura Sheïlla Inangoma et « Piment doux », qui porte la signature de la Française Charlotte Lagrange. En effet, de septembre

togolaise afin de découvrir et choisir un lieu dont ils s'inspirent pour l'écriture d'une pièce de théâtre. Les fruits de leurs réflexions sont recueillis dans un ouvrage de 225 pages, édité aux Éditions Awoudy au Togo. Une fois l'oeuvre parue, des équipes de création internationales s'approprient les pièces qui y sont contenues pour les créer et les présenter au public lors du festival.

Les critiques littéraires ayant pris part à la dédicace ont relevé la qualité, la rhétorique et le style des auteurs. Ils se sont également intéressés aux thématiques développées. « La maison de mon père » parle d'une maison en ruine, d'une nouvelle à



Présidium de la dédicace

de l'héritage et de l'exil. « Bercail, que ta volonté soit faite » est un monologue peuplé qui raconte la

Le temps d'un souvenir » est une tragi-comédie remplie d'humour, qui flirte subtilement avec la question de la charge mentale et explore la manière d'être bien avec soi-même. « Piment doux » fait revivre un passé qui dialogue avec le fantôme de son meilleur ami, retraversant les étapes qui les ont amenés tous deux à un jour mystérieux. Pour l'organisation, cette résidence d'écriture est une particularité de ce festival. « Les auteurs ont mis vraiment du leur dans ce qui est écrit. Ils ont relaté des faits qui touchent à la société, des réalités qui nous interpellent à nous poser de bonnes questions pour faire face aux défis auxquels nous sommes confrontés au quotidien », a expliqué Séfako

Agbokou, co-directrice artistique de la Fabrique de fictions.

L'édition de cette année prévoit aussi « L'empreinte du vertige » de l'artiste belge Angèle Beaux-Godard, lauréat du prix Maeterlinck 2019, qui mêle poésie et rock dans un road-trip fantastique. La pièce « Gustave en Fabrique », une aventure en trois épisodes par Gustave Akpakpo, est également au programme du festival. Plus d'une trentaine d'artistes venus de la Belgique, du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Gabon, de la France, du Mali, du Niger, du Québec et du Togo sont attendus à cette troisième édition du festival « La fabrique de fictions ».

Attipoe Edem Kodjo



Aperçu de l'assistance

à décembre 2023, les quatre auteurs ont été en immersion dans la capitale

reconstruire, de la trace d'un passé à préserver, et elle explore les thèmes

petite histoire de la grande histoire du quartier. « Je me souviens très bien ou



PIA
PLATEFORME INDUSTRIELLE D'ADJETKOPÉ
— TOGO —

Une zone industrielle de pointe, au service de l'industrialisation togolaise

FRENCH
CERT
ISO CERTIFIED

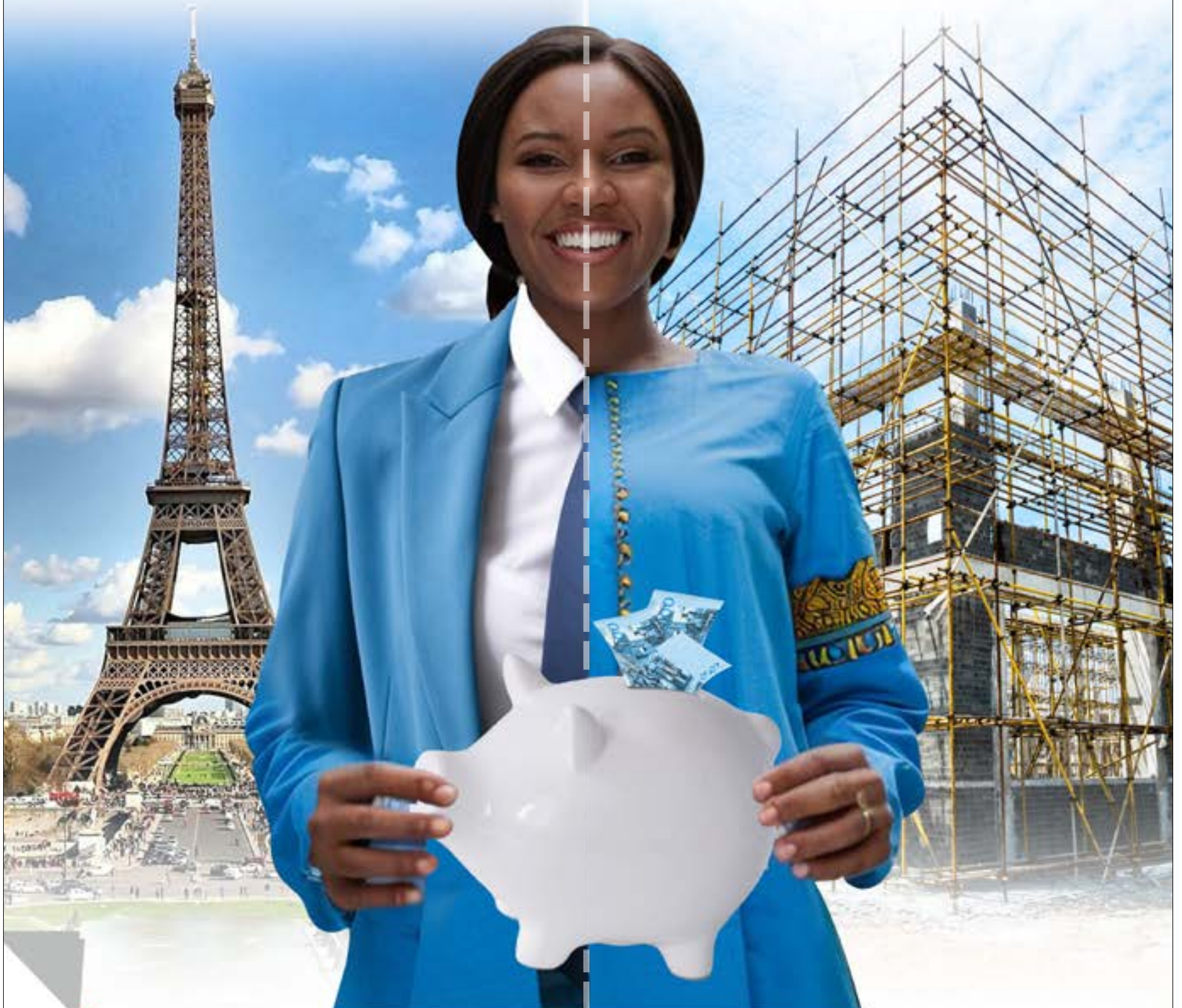


www.pia-togo.com

ÉPARGNE Adodoé,

ÉPARGNEZ PETIT
ET GAGNEZ GROS.

Jusqu'au 15 décembre 2024
bénéficiez de taux exceptionnels sur
vos épargnes CORIS depuis la Diaspora



La Banque Autrement

<https://togo.coris.bank>

